



Institut d'Informations et de Conjonctures Professionnelles
11, rue Christophe-Colomb 75008 Paris • Tél. 01 47 20 30 33 • Fax 01 47 20 84 58
iplusc@iplusc.com.fr

CAPEB

**Impact sur l'économie française de la
révision du taux de TVA applicable
aux travaux d'entretien du logement**

Rapport final

MAI 2005

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
I – RAPPELS DES OBJECTIFS DE L’ETUDE ET CADRAGE MACRO-ECONOMIQUE	4
1. Rappels des objectifs de l’étude	4
2. Cadrage macroéconomique de l’impact	4
II – IMPACTS DE LA MESURE SUR L’ACTIVITE ET L’EMPLOI	6
1. Les outils utilisés : les modèles économétriques sectoriels et le modèle ECOFRANCE	6
2. Evaluation de l’impact sur l’activité et l’emploi (Période 1999-2004)	10
3. Conséquences d’une suppression de la mesure en 2006	14
III – EQUILIBRE FINANCIER DE LA MESURE SUR LA PERIODE 1999-2004	16
1. Les outils utilisés : les ratios de simulation	16
2. Evaluation du coût net de la mesure	18
CONCLUSIONS	20
ANNEXES STATISTIQUES	21

INTRODUCTION

Depuis le mois de septembre 1999, une directive communautaire a permis à la France, d'appliquer un taux de TVA réduit à certaines activités à fort contenu de main-d'œuvre. Cette directive a donné lieu à l'abaissement du taux de TVA à 5,5 % dans le secteur de l'entretien-rénovation du logement. Après un premier bilan dressé en 2002 puis la reconduction de la mesure en 2003 jusqu'en fin d'année 2005, il a été demandé aux Etats membres de préciser les effets générés par la mesure. C'est dans ce contexte, qu'après une première étude publiée en 2002, nous nous proposons d'actualiser le précédent rapport au vu des informations complémentaires portant sur la période 2003-2004.

Après un rappel du cadrage macroéconomique d'ensemble dans le premier chapitre, nous étudierons dans un second chapitre, l'impact rétrospectif de la mesure sur l'activité et l'emploi en précisant les outils utilisés dans cette démarche⁽¹⁾. Enfin, dans un dernier chapitre, nous présenterons un bilan des flux financiers de la mesure en matière de coût, mais aussi de gains fiscaux et sociaux générés par les effets indirects de la mesure.

⁽¹⁾ *Les modèles économétriques ayant servi de base aux calculs sont présentés dans les ANNEXES STATISTIQUES*

I - RAPPELS DES OBJECTIFS DE L'ETUDE ET CADRAGE MACROECONOMIQUE

1. Rappels des objectifs de l'étude

En vue de son adoption définitive, et à la demande de la Commission Economique Européenne, les pays membres doivent présenter un bilan économique des effets concernant la réduction à 5,5 % du taux de TVA sur les travaux d'entretien-rénovation du logement (ERL). Dans ce contexte, la CAPEB, en tant qu'organisation professionnelle représentative des entreprises artisanales du bâtiment, a procédé à **une nouvelle évaluation des effets de cette mesure** et des **conséquences éventuelles d'un retour à un taux majoré en 2006**.

Sur la base des premiers travaux réalisés en février 2002, ce rapport se propose :

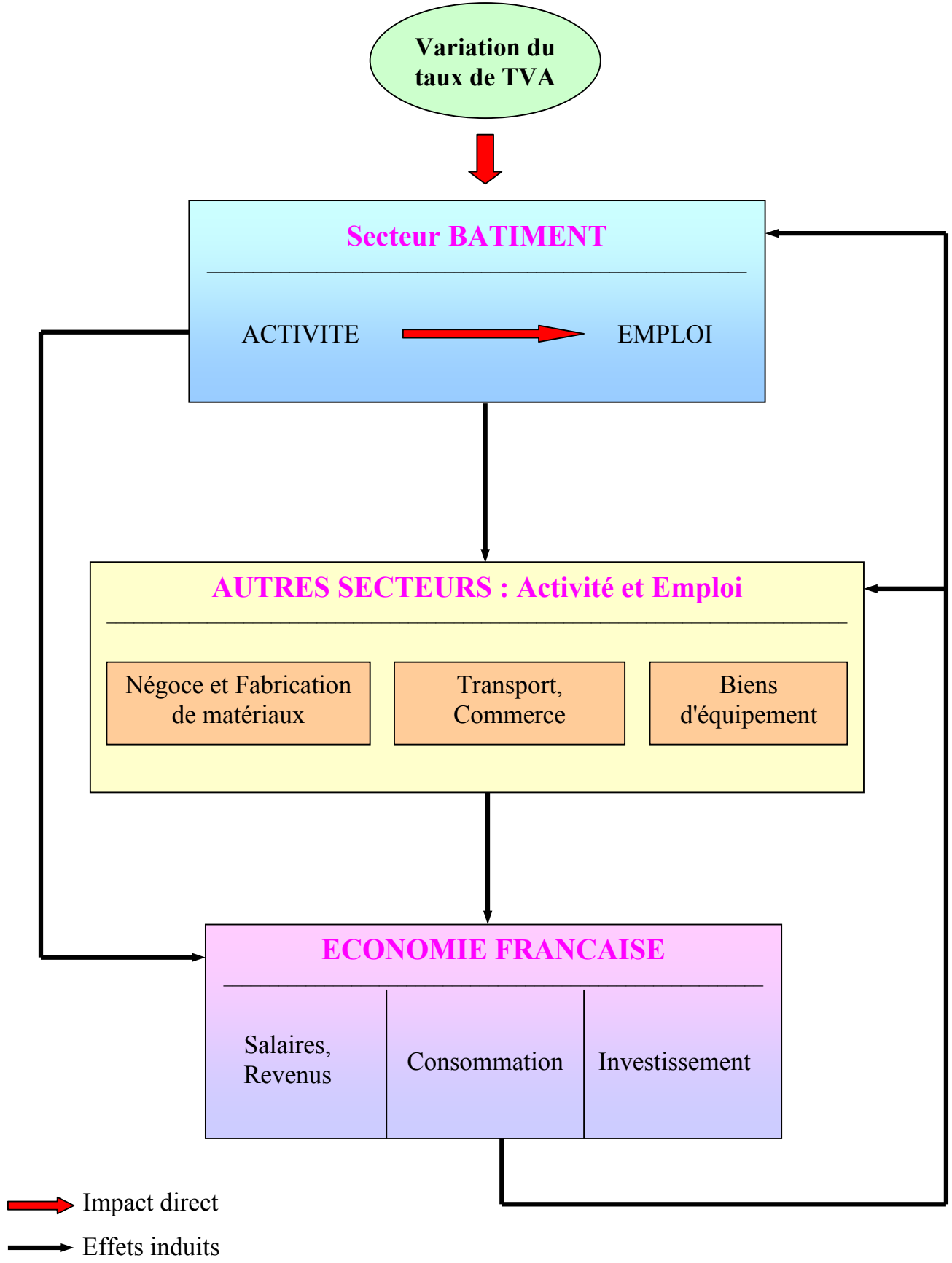
- d'actualiser, en les précisant, les conséquences du maintien du taux de TVA à 5,5 % sur l'activité et l'emploi du secteur bâtiment et des autres branches
- de mesurer le coût net de la mesure pour les pouvoirs publics
- d'analyser les conséquences d'un éventuel retrait de la mesure en 2006

2. Cadrage macroéconomique de l'impact

La mise en place du taux de TVA réduit à 5,5 % depuis l'automne 1999 s'est traduite, de façon évidente, par **une action positive directe sur l'activité** du secteur de l'entretien-rénovation et corrélativement par des mouvements associés de **créations d'emplois**. Au cours de la période 1999-2004, ce supplément d'activité a également généré un **volume d'activité indirecte** (et donc d'emplois) dans d'autres secteurs connexes (matériaux, transports, commerce, ...), eux-mêmes à l'origine d'une création de revenus et d'activité dans l'ensemble de l'économie française (*cf. schéma N°1 page 5*). A ce stade du rapport, il faut d'ores et déjà souligner que le bilan économique final de la mesure doit également intégrer **une synthèse du coût net financier de la mesure** pour les pouvoirs publics.

Remarque: Il convient également de noter que l'abaissement du taux de TVA à 5,5 % aura très certainement exercé d'autres effets positifs sur certaines variables comme par exemple le travail au noir ou les créations d'entreprises. Ces effets n'ont pas été pris en compte dans la présente étude, compte tenu de l'absence (ou du manque de fiabilité) des données historiques.

**Schéma N° 1 :
CADRAGE MACROECONOMIQUE DE L'IMPACT**



II – IMPACTS DE LA MESURE SUR L’ACTIVITE ET L’EMPLOI

Au plan méthodologique, il convient de distinguer plusieurs niveaux d’analyse des impacts, à savoir :

- **les effets directs** de la mesure sur l’activité et l’emploi du secteur évalués par des modèles sectoriels spécifiques.
- **les effets induits ou indirects** de la mesure sur l’ensemble de l’économie française mesurés par simulations sur un modèle macroéconomique.

1. Les outils utilisés : les modèles économétriques sectoriels et le modèle ECOFRANCE

Les modèles économétriques utilisés dans les mesures d’impact se situent à deux niveaux. **Deux modèles spécifiques relatifs au secteur du bâtiment** (activité entretien-rénovation du logement, emploi total du secteur) ont été construits pour mesurer les effets directs de la mesure et un **macro modèle sectoriel** de l’économie française (ECOFRANCE) a permis de déterminer dans les principaux effets induits sur les autres branches.

a) Le modèle des travaux d’entretien-rénovation du logement (ERL)

➤ Base théorique :

Il s’agit d’un modèle économétrique construit sur des données annuelles et conçu comme une fonction de consommation des ménages puisque l’ajustement a été effectué sur des séries statistiques en monnaie courante. Ce modèle reflète donc **un comportement de dépenses des agents économiques** (ménages principalement) en matière d’entretien-rénovation du logement face à une modification du prix TTC des travaux ERL et d’effets conjoncturels ou de revenu⁽¹⁾. **Cette relation suppose donc que la baisse du taux de TVA à 5,5 % s’est répercutée sur les dépenses TTC par le seul jeu du prix TTC des travaux.**

⁽¹⁾ D’autres variables macroéconomiques telles le PIB, le Revenu disponible des ménages, l’Investissement, etc, ... ont également été testées

➤ Variables retenues et sources statistiques⁽¹⁾

- **Variable endogène** : Montant des travaux ERL TTC en milliards d'euros, établi de la façon suivante :

$$\text{ERL TTC}_= \text{Montant travaux ERL HT} \times \text{Prix travaux ERL TTC} \times \text{Taux TVA bâtiment}$$

Source : Ministère de l'Équipement (DAEI)

- **Variables exogènes** :

- **CONSOMMATION DES MENAGES (CONS)** : Consommation totale des ménages en biens et services en milliards d'euros courants (Source : Comptes de la Nation INSEE)
- **PRIX DES TRAVAUX ERL TTC (PX)** : Indice de prix des travaux entretien-rénovation multiplié par le taux de TVA Bâtiment (Source : IPEA Ministère de l'Équipement)
- **TRANSACTIONS IMMOBILIERES (VTRA-1)** : Variations des transactions immobilières en monnaie courante décalées d'une année. Cette variable est construite comme le nombre de transactions immobilières dans l'ancien (Source : FNAIM) multiplié par le prix des logements anciens France Entière (Source : INSEE)
- **EFFET TEMPETE (TEMPETE)** : L'effet d'activité supplémentaire généré par la tempête de décembre 1999 a été isolé par une variable « muette » valant « 1 » en 2000 et 2001 et « 0,3 » en 2002.
- **VARIABLE ECART (DUM)** : Variable muette en 1991

➤ Tests statistiques

Les tests statistiques obtenus sur une période d'ajustement de 20 ans permettent de conclure à une grande significativité des coefficients et une grande précision de l'ajustement dans son ensemble (cf. Annexes Statistiques).

	CONS	PX	VTRA-1	TEMPETE	DUM91
T de Student	8,6	11,1	2,5	3,3	5,9

Ecart type résiduel en % = 0,6 %

Période estimation = 1985-2004

Coefficient Corrélation = 0,99956

Test Durbin Watson = 1,77

⁽¹⁾ Les historiques de certaines séries (ERL, IPEA) ont été complétés par des données de la Comptabilité Nationale (secteur Bâtiment)

b) Le modèle de l'emploi total dans le bâtiment

➤ Base théorique :

Il s'agit d'un modèle économétrique construit sur des données annuelles expliquant le niveau de l'emploi du secteur en fonction de l'activité du secteur bâtiment, du coût de la main-d'œuvre et de la durée du travail.

Le concept d'emploi retenu ici est **l'emploi total** (salariés, non salariés) mesuré au sens du nombre de personnes employées en moyenne annuelle.

➤ Variables retenues et sources statistiques

- **Variable endogène** : Emploi total du secteur bâtiment en milliers de personnes (*Source : Comptes de la Nation INSEE*)

- **Variables exogènes** :

- **VARIATIONS PRODUCTION SECTEUR BATIMENT (VHPRO/VBPRO)** : Variations de la production du secteur bâtiment en euros constants avec distinction au sein de la variable des variations à la hausse et à la baisse de l'activité (*source : Comptes de la Nation - INSEE*)
- **VARIATIONS DU SMIC DECALEES D'UN AN (VSMIC-1)** : Variations du SMIC horaire en euros courants décalées d'une période (*Source : INSEE*)
- **DUREE DU TRAVAIL (DUREE)** : Durée effective annuelle du travail dans le secteur de la construction (*Source : Comptes de la Nation – INSEE*)
- **EMPLOI DECALE D'UN AN (Y-1)** : Variable endogène décalée d'une période
- **VARIABLE AJUSTEMENT (DUM)** : Variable muette en 1992

➤ Tests statistiques

Les tests statistiques obtenus sur une période d'ajustement de 23 ans permettent en outre de mettre en évidence la significativité d'un **effet asymétrique de l'activité sur l'emploi**. (cf. *Annexes Statistiques*)

	Y-1	VHPRO	VBPRO	VSMIC-1	DUREE	DUM92
T de Student	39,1	4,9	6,4	- 4,5	- 5,8	- 6,9

Ecart type résiduel en % = 0,7 %

Période estimation = 1982-2004

Coefficient Corrélation = 0,99752

Test Durbin Watson = 2,17

c) Le modèle macroéconomique français ECOFRANCE

Le modèle ECOFRANCE, construit et utilisé régulièrement par l'Institut I + C pour ses prévisions macroéconomiques annuelles, est constitué d'un ensemble central d'environ 200 équations. La structure sectorielle et les variables de sortie de ce modèle (activité, prix, revenus, emplois, ...) ont permis en outre de mesurer les effets de l'accroissement d'activité généré par la mesure sur la production et l'emploi des autres secteurs. Compte tenu des phénomènes de diffusion des relations économiques, **les impacts ont été mesurés sur une moyenne annuelle** à partir de la seconde année de l'impact.

2. Evaluation de l'impact sur l'activité et l'emploi (Période 1999-2004)

a) Impacts sur l'activité

➤ Effets directs sur l'activité bâtiment :

Ils ont été mesurés en moyenne annuelle à partir du modèle ERL présenté au point précédent.

Les résultats obtenus par simulation d'un prix TTC plus élevé à 19,6 % (et non 5,5 %) reposent sur **trois hypothèses**, communément admises :

- La baisse du taux de TVA de 19,6 % à 5,5 % a pu être assimilée, pour le consommateur à **une baisse du prix des travaux d'ERL TTC** sur la période 2000-2004.
- **Un taux de TVA de 5,5 %** applicable sur 100 % des travaux d'ERL sur la période 2000-2004
- **Une modulation de « l'effet tempête »** à 0,8 milliard d'euros (évalué initialement par le modèle à 1,1 milliard) du fait de l'existence d'un transfert de travaux « anticipés » (0,3 milliard) qui auraient été réalisés sans la tempête.

L'impact résultant de la simulation historique présenté dans le tableau N°1 est calculé de la manière suivante : **ERL HT réalisé – ERL HT simulé = 1,2 milliard**. Ce résultat correspond à l'écart des travaux ERL HT réellement constaté (taux 5,5 %) avec celui qui aurait été obtenu dans le cas d'un taux à 19,6 %.(cf. Résultats du Tableau N°1 page 11)

➤ Effets indirects sur le bâtiment et les autres secteurs :

Ces effets ont été mesurés en moyenne annuelle par une simulation dans le modèle macroéconomique ECOFRANCE.

Le montant de travaux supplémentaires de 1,2 milliard d'euros génère ainsi :

- **+ 0,5 milliard d'euros** de travaux induits dans le bâtiment
- **+ 1,8 milliard d'euros** dans les autres secteurs de l'économie (matériaux, commerce, transport, ...)

Au total, l'impact total de la mesure sur l'activité (directe et induite) a pu être estimé à **3,8 milliards d'euros**, dont **2 milliards pour le seul secteur du bâtiment**.

Tableau N°1 :
IMPACT DE LA BAISSSE DU TAUX DE TVA A 5,5 %
SUR L'ENTRETIEN-RENOVATION DU LOGEMENT (ERL)

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	
A. ACTIVITE REALISEE avec TVA réduite							
- Taux de TVA ⁽¹⁾	17,5 %	5,5 %	5,5 %	5,5 %	5,5 %	5,5 %	
- ERL T.T.C avec TVA réduite	26.79	26.48	27.54	28.17	28.91	30.38	
- ERL H.T. avec TVA réduite	22.80	25.10	26.10	26.70	27.40	28.80	
B. ACTIVITE SIMULEE avec TVA majorée							
- Taux de TVA	20,6 %	19,6 %	19,6 %	19,6 %	19,6 %	19,6 %	
- ERL T.T.C avec TVA majorée	27.10	28.65	29.80	30.51	31.33	32.92	
- ERL H.T. avec TVA majorée	22.47	23.96	24.92	25.51	26.20	27.52	
Ecart (A – B)							Moyenne annuelle
- Ecart ERL T.T.C	- 0,31	- 2,17	- 2,26	- 2,34	- 2,42	- 2,54	- 2,35 Mds d'euros
- Ecart ERL H.T.	+ 0,33	+ 1,14	+ 1,18	+ 1,19	+ 1,20	+ 1,28	+ 1,20 Md d'euros

⁽¹⁾ Ensemble des travaux d'ERL soumis au taux de 5,5%.

Impact de la réduction de TVA sur la période 2000-2004 = + 6.0 milliards d'euros, soit 1,2 milliard d'euros par an

b) Impacts sur l'emploi

Les impacts sur l'emploi peuvent être analysés à deux niveaux, à savoir celui de **créations d'emploi** dans le bâtiment et les autres secteurs de l'économie et celui d'une **réduction corrélative du chômage**.

➤ Créations d'emploi :

Les créations d'emploi associées au gain d'activité ont été mesurées par les ratios de chiffre d'affaires par tête suivants :

- **Bâtiment** : 51.220 € par an⁽¹⁾, soit : 2 Md€ / 51.220 = **39.000 emplois**
- **Autres secteurs** : 130.000 € par an⁽²⁾, soit : 1,8 Md€ / 130.000 = **13.800 emplois**

➤ Réduction du chômage :

A partir du modèle macroéconomique ECOFRANCE, il a été possible de mesurer les conséquences sur le chômage des 52.800 créations d'emplois supplémentaires. Il convient de noter à ce stade que les résultats obtenus en la matière n'ont provoqué une **réduction du chômage de 31.700 personnes**, et non d'un nombre équivalent aux créations initiales. Ce ratio inférieur à l'unité s'explique principalement par certains mécanismes propres au marché de l'emploi tels le développement des emplois flexibles (CDD, intérim, stages,...) ou encore l'accroissement du chômage lié au désir de travailler de certaines catégories de la population (habituellement « inactifs ») en période de bonne conjoncture économique.

⁽¹⁾ Source : Rapport France (actualisation)

⁽²⁾ Source : Comptabilité nationale INSEE (ratio Production / Effectifs)

Tableau N° 2 :
IMPACTS DE LA MESURE DE BAISSSE DE TVA
SUR L'ACTIVITE ET L'EMPLOI

	Moyenne ANNUELLE
A. ACTIVITE	
• Secteur BATIMENT - Travaux Directs	+ 1,2 Md €
- Travaux Induits	+ 0,5 Md €
- Trav. transferts Tempête ⁽¹⁾	+ 0,3 Md €
- Total	+ 2,0 Md €
• Autres SECTEURS (Matériaux, Transports,...)	+ 1,8 Md €
→ Ensemble	+ 3,8 Mds €
B. EMPLOI	
• CREATION EMPLOIS - Bâtiment	+ 39.000
- Autres Secteurs	+ 13.800
→ Ensemble	+ 52.800 emplois
• REDUCTION CHOMAGE	- 31.700 chômeurs

⁽¹⁾ Montant des travaux ERL qui auraient été réalisés sans l'Effet Tempête

3. Conséquences d'une suppression de la mesure en 2006

Le scénario d'un éventuel retour au taux normal de TVA à 19,6 % consiste à évaluer à priori (et non plus à posteriori) les effets d'un tel retour sur l'activité et l'emploi. A l'inverse du précédent calcul, cet exercice s'avère donc plus « délicat » en l'absence de tout point de comparaison observé dans le passé permettant d'en isoler l'impact par un modèle économétrique.

➤ Effets directs sur l'activité bâtiment :

L'absence de point de comparaison dans le passé ne permet pas de mettre en œuvre un outil de type économétrique permettant de simuler le retour à un taux de 19,6 %. En particulier, **l'hypothèse d'un effet asymétrique de la mesure sur l'activité ERL n'a donc pas pu être validée historiquement.** Par ailleurs, les tests statistiques effectués lors de la construction du modèle économétrique de l'ERL n'ont pas fait apparaître de relation asymétrique fiable entre les prix ERL TTC et l'activité du secteur ERL.

En particulier, une perte d'activité supérieure au supplément d'activité issu de la mesure initiale supposerait par ailleurs un « impact psychologique » fort sur les consommateurs. Cet effet négatif (ou dissuasif) ne pourrait alors apparaître que de façon très ponctuelle, dans un secteur où les reports de travaux ne peuvent s'avérer comme véritablement durables. En revanche, parmi les conséquences attendues (mais non mesurées dans ce rapport) d'un retour au taux majoré de TVA, citons par exemple la forte probabilité d'un recours accru au « travail au noir » ou encore le phénomène classique d'anticipation, et donc d'accélération ponctuelle de la demande de travaux à l'approche de la date de fin d'application de la mesure.

En cas de suppression de la mesure en 2006, **l'hypothèse d'une perte d'activité équivalente au gain calculé précédemment** (2 milliards d'euros pour le bâtiment, et 1,8 milliard d'euros pour les autres secteurs) **paraît la plus pertinente à retenir dans les évaluations.**

De ce fait, **l'hypothèse d'une perte d'activité supérieure au gain précédemment obtenu** ne peut donc être assimilée qu'à **une variante ou à un scénario complémentaire à la présente étude.**

➤ Effets directs et induits sur l'emploi :

L'analyse des conséquences de la suppression de la mesure en matière d'emploi peut être analysée à partir des modèles économétriques développés au premier point de ce chapitre.

En particulier, le modèle économétrique de l'emploi dans le secteur bâtiment a clairement mis en évidence le caractère asymétrique de l'emploi à l'activité du secteur bâtiment. En effet, le rapport des coefficients estimés⁽¹⁾ dans le cas d'une hausse de l'activité ($\approx 5,45$) ou d'une baisse de celle-ci ($\approx 6,75$) permet de préciser l'intensité de cet effet (environ 25 %). En matière d'emploi, ce ratio traduit donc une réaction plus marquée des chefs d'entreprise du secteur dans le cas d'une réduction d'activité. Un tel comportement a également été mesuré par le modèle ECOFRANCE sur les autres secteurs.

Evaluation des pertes d'emplois en cas de suppression de la mesure en 2006

Secteurs	Gains mesurés	Pertes potentielles
BATIMENT	+ 39.000 emplois	- 48.750 emplois
AUTRES SECTEURS	+ 13.800 emplois	- 17.250 emplois
ENSEMBLE	+ 52.800 emplois	- 66.000 emplois

Au total, près de **66.000 emplois** seraient potentiellement menacés dans le cas d'une suppression de la mesure en 2006.

⁽¹⁾ cf. *Modèle Emplois dans le Bâtiment (Annexes Statistiques)*

III – EQUILIBRE FINANCIER DE LA MESURE SUR LA PERIODE 1999-2004

1. Les outils utilisés : les ratios de simulation

Afin de présenter un bilan complet des effets de la mesure sur la période 1999-2004, l'analyse des flux physiques (activité, emploi) se doit d'être complétée par une comparaison des flux financiers engendrés par la mesure (manque à gagner de recettes fiscales, gains de cotisations salariales, baisse des dépenses d'assurance-chômage, ...).

Le schéma N° 2 de la page suivante présente au point C une synthèse des différents ratios et les sources statistiques utilisées permettant le calcul des flux financiers au plan macroéconomique.

Plus précisément, il s'agit des **4 paramètres suivants** :

- ◆ Coût social annuel d'un chômeur : 1.670 € en 2004
(RAC : Revenu Assurance Chômage) (*source : ASSEDIC*)

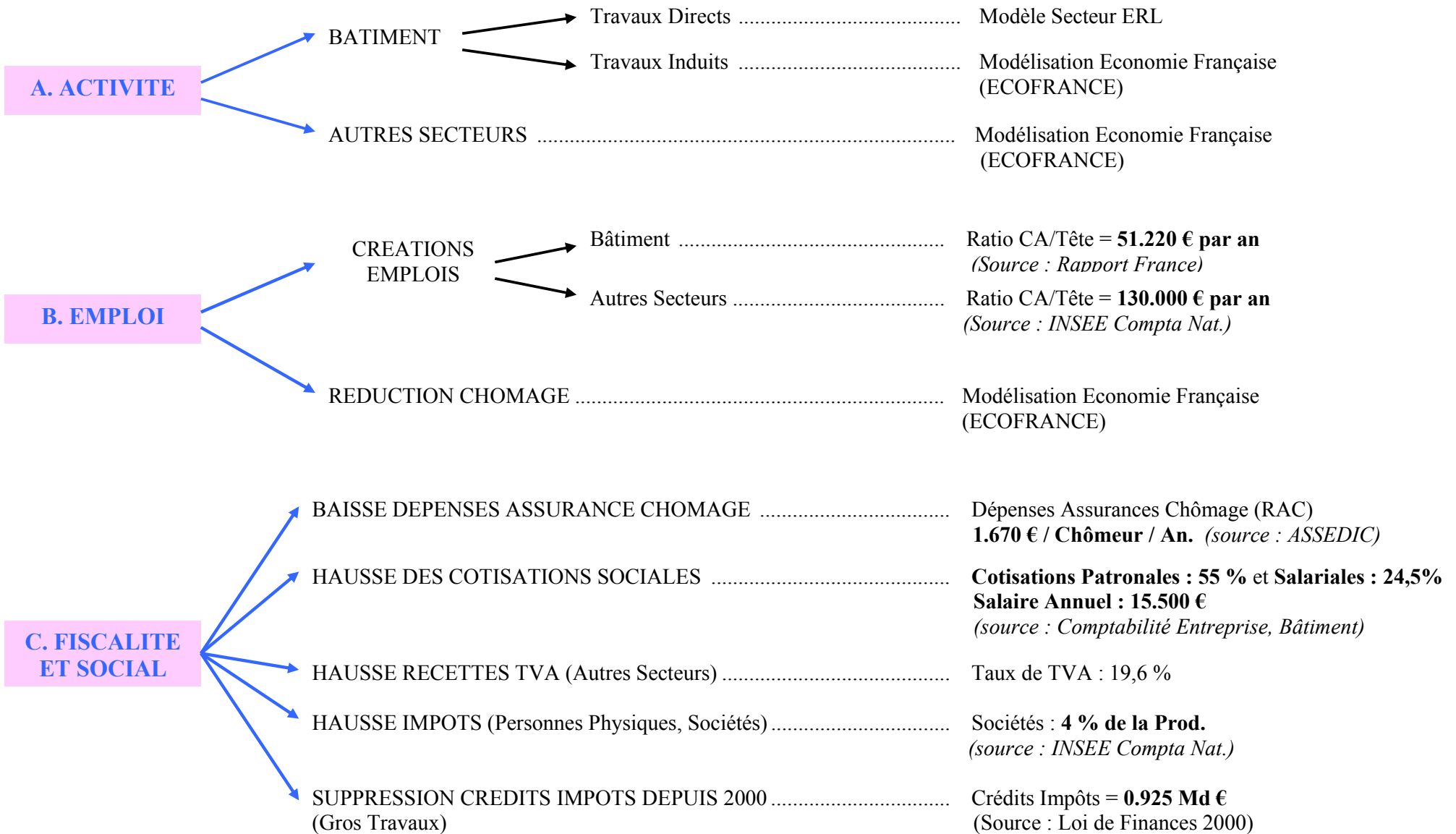
- ◆ Salaire moyen annuel : 15.500 € en 2004
Cotisations patronales et salariales associées : 55 % et 24,5 %
(*source : Comptabilité Entreprise*)

- ◆ Taux Imposition des sociétés : 4 % de la Production
(*source : Comptes Nationaux INSEE*)

- ◆ Montant du Crédit Impôts sur Gros Travaux⁽¹⁾ : 0,925 Md €
(*source : Loi de Finances 2000*)

⁽¹⁾ Cette mesure a été remplacée par la réduction du taux de TVA à 5,5 % en septembre 1999

Schéma N°2 :
SYNTHESE DES IMPACTS DE LA BAISSSE DU TAUX DE TVA SUR L'ECONOMIE FRANCAISE



2. Evaluation du coût net de la mesure

Le calcul du coût net engendré par l'application de la mesure pour les pouvoirs publics se déduit des précédents calculs effectués sur l'activité et l'emploi sur la base des 3 éléments suivants :

- **Le coût de la mesure**, à savoir la perte de recettes fiscales associées au passage d'un taux de TVA à 5,5 %. Ce premier facteur, considéré comme un « manque à gagner » en matière de fiscalité, a été simulé par un calcul d'écart entre l'activité ERL TTC réellement constatée (taux à 5,5 %) et celle qui aurait résulté d'un taux plus élevé à 19,6 % sur la période.

⇒ Le coût moyen annuel a été évalué à **2,350 milliards d'euros**
(cf. Tableau N° 1 page 11).

- **Les gains fiscaux et sociaux**, issus des créations d'emplois (réduction des dépenses d'assurance-chômage, hausses des cotisations sociales), des recettes fiscales supplémentaires (hausse de TVA sur l'activité induite, hausse des impôts sur les sociétés et sur le revenu) et de la suppression des crédits d'impôts sur gros travaux, qui précédaient la mesure.

⇒ Le montant moyen annuel des gains a été évalué à **2,855 milliards d'euros**
(cf. Tableau N°3 page 19)

- **Le coût « net » de la mesure**, calculé comme la différence des deux points précédents, à savoir :

Coût net = 2,350 – 2,855 = - **0,505 milliard d'euros**

⇒ L'équilibre financier de la mesure fait donc apparaître un gain net d'environ **500 millions d'euros** pour les pouvoirs publics

Tableau N° 3 :
EQUILIBRE FINANCIER DE LA MESURE DE BAISSSE DE TVA

	Moyenne ANNUELLE
COUT ANNUEL DE LA MESURE	2.350 Mds €
<ul style="list-style-type: none"> • BAISSE ASSURANCE CHOMAGE → Ensemble ⁽¹⁾	$1.670 \text{ €} \times 12 \times 31.700$ $= + 0.635 \text{ Md €}$
<ul style="list-style-type: none"> • COTISATIONS SOCIALES (Bâtiment, Autres Secteurs) - Cotisations Patronales - Cotisations Salariés → Ensemble ⁽²⁾	$15.500 \text{ €} \times 52.800 \times 0,55$ $= + 0.450 \text{ Md €}$ $15.500 \text{ €} \times 52.800 \times 0,245$ $= + 0.200 \text{ Md €}$ $+ 0.650 \text{ Md €}$
<ul style="list-style-type: none"> • HAUSSE DE LA TVA - Travaux Induits Bâtiment - Travaux Induits Autres Secteurs → Ensemble ⁽³⁾	$19,6 \% \times 0,5 = + 0.098 \text{ Md €}$ $19,6 \% \times 1,8 = + 0.352 \text{ Md €}$ $+ 0.450 \text{ Md €}$
<ul style="list-style-type: none"> • HAUSSE IMPOTS - Sur les Sociétés - Sur le Revenu → Ensemble ⁽⁴⁾	$4 \% \times 3,5 \text{ Mds €} = + 0.140 \text{ Md €}$ $= + 0.055 \text{ Md €}$ $+ 0.195 \text{ Md €}$
<ul style="list-style-type: none"> • SUPPRESSION CREDIT IMPOTS Gros Travaux depuis 2000 → Ensemble ⁽⁵⁾	$+ 0.925 \text{ Md €}$
COUT NET DE LA MESURE (Coût – Gains (1) à (5))	$2.350 \text{ Mds} - 2.855 \text{ Mds €}$ $= - 0.505 \text{ Md €}$

CONCLUSIONS

A partir d'une méthode de couplage de modèles spécifiques (construits pour cette étude) et de simulations réalisées sur un modèle macroéconomique, il a été possible de quantifier les différents effets de la réduction du taux de TVA à 5,5 % sur les cinq dernières années. Plusieurs impacts ont été mis en évidence par cette procédure ; à savoir **des effets directs et induits portant essentiellement sur l'activité et l'emploi**. Parallèlement, ces influences sur les flux physiques ont été également complétées par une **évaluation du coût et des recettes associées** à la mise en place de cette mesure.

En matière d'activité, l'abaissement du taux de TVA a permis de générer en moyenne **2 milliards d'euros de travaux supplémentaires** par an dans le secteur du bâtiment (dont 1,2 de travaux directs). Ce montant correspond à près de **7 % des travaux d'ERL** et environ 2 % du total de l'activité bâtiment. Par le jeu des effets induits, ce supplément d'activité a également été à l'origine d'une production supplémentaire d'environ 1,8 milliard d'euros dans les autres secteurs de l'économie (matériaux, commerce, transport, ...).

Au niveau de l'emploi, la mesure s'est traduite par la création totale de près de **53.000 postes**, dont 39.000 pour le seul secteur bâtiment (soit environ 3 % des effectifs totaux du secteur).

Ces gains obtenus en matière d'activité et d'emploi ont également permis de dresser un bilan rétrospectif des différents flux financiers engendrés par la mesure. Avec un équilibre financier favorable (gains annuels moyens supérieurs aux pertes fiscales d'environ 500 millions d'euros), la mise en place de la mesure s'est donc révélée également positive pour les pouvoirs publics. **Ce constat peut ainsi venir s'ajouter aux autres arguments** en faveur d'un maintien du taux réduit.

Enfin, il convient également de souligner, **qu'en cas de suppression de la mesure en 2006, les pertes d'emplois attendues seraient de l'ordre de 66.000 postes**, soit un niveau supérieur d'environ 25 % aux créations d'emplois. Si ce résultat, lié au caractère asymétrique de l'emploi par rapport aux variations de l'activité, a pu être aisément mis en évidence par l'analyse des données historiques, il n'a pas été possible, en revanche, de faire ressortir ce facteur sur l'activité ERL.

Au total, les différents impacts calculés soulignent néanmoins très clairement **le caractère positif de la mesure** sur l'économie française et militent donc en faveur **d'une poursuite de celle-ci à compter du 1^{er} janvier 2006**.

ANNEXES STATISTIQUES



ANNEXE 1 :
Modèle de l'ENTRETIEN RENOVATION du
LOGEMENT

DOCUMENTSTATISTIQUE

DOCUMENTSTATISTIQUE

DOCUMENTSTATISTIQUE

A large, horizontally-oriented oval with a light pink fill and a thin black border, centered on the page. It contains the text for the annex title.

ANNEXE 2 :

Modèle de l'EMPLOI dans le bâtiment

DOCUMENTSTATISTIQUE

DOCUMENTSTATISTIQUE

DOCUMENTSTATISTIQUE